

T.P. ASSISTANT(E) DE VIE AUX FAMILLES (ADVF)

En contrat d'apprentissage



Objectif de la formation - Secteur d'activité

Obtenir le titre professionnel du ministère du travail, du plein emploi et de l'insertion **ADVF « Assistant de Vie aux Familles » (Niv. 3) (RNCP 37715** - échéance enregistrement au 05/07/2028)

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables :

- ▶ D'intervenir à domicile auprès des personnes âgées, handicapées, convalescentes, en appliquant les règles d'hygiène et de sécurité et en respectant les habitudes et les caractéristiques de la personne.
- ▶ De maintenir et développer l'autonomie tant physique qu'intellectuelle des personnes dont ils auront la charge.
- ▶ De relayer les parents dans la prise en charge de leurs enfants à domicile (éveil, hygiène, sécurité)

Infos VAE : <https://reflets.asso.fr/conseils/vae/>

Validation possible par cumul de CCP (sous conditions – nous consulter)



Programme de la formation

- ▶ **Blocs de compétences :**
 - CCP 1 « Entretenir le logement et le linge d'un particulier »
 - CCP 2 « Accompagner la personne dans ses activités essentielles du quotidien et dans ses projets »
 - CCP 3 « Assurer le relai du parent dans la garde de l'enfant à domicile »
- ▶ **Autres Modules**
Remise à Niveau / soutien personnalisé / SST
Programme individualisé selon allègements règlementaires

Méthodes pédagogiques et Modalités d'évaluation

- ▶ **Des séances conçues selon différentes méthodes d'apprentissage** sont proposées afin de préparer au mieux à l'examen, et en respectant le grand principe selon lequel l'apprenant est l'acteur principal de sa formation : Cours magistraux | exposés | démonstrations | Partage et échange d'expériences et de savoirs | Exercices d'applications | Simulations d'entretien | Mises en situations sur le plateau technique en demi-groupes | Exposés | Ateliers | Jeux de rôle | Travaux de recherche personnelle.
- ▶ **Modalités d'évaluation :**
Positionnements en début de formation - Évaluations formatives régulières pour chaque module – ECF - Évaluations finales correspondantes aux critères de l'épreuve du TP



Public et modalités d'inscription

- ▶ **Public :** Public de plus de 18 ans ayant signé un contrat d'apprentissage avec une **structure des Services à la personne**
- ▶ **Délais d'accès :** inscription possible dès 3 mois avant la date de démarrage prévue avec l'employeur
- ▶ **Comment s'inscrire :** [GFORM à compléter](#)



Prérequis Niveau

- ▶ Maîtriser les **compétences de base** en lecture et écriture du français (B1 du CECRL)
- ▶ Avoir si possible une **première expérience** auprès des personnes fragiles
- ▶ Avoir satisfait aux **tests de vérification des prérequis** à la formation



Dates - Durée - Rythme et lieux

- ▶ **Lieux possibles de la formation :**
Villeneuve Loubet ou Nice
Présentiel avec quelques séances en distanciel)
- ▶ **Dates 26/27 :** à compter de septembre 26
- ▶ **Rythme :** 2 jours / semaine en formation
- ▶ **Durée de la formation :** **25 %** minimum de la durée totale du contrat - 400 heures environ (contrat de 6 à 7 mois)



Accessibilité Handicap

- ▶ Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap
- ▶ Des questions ? Contact : 04 93 20 66 40 ou par mail à referent.handicap@reflets.asso.fr
Plus d'infos



Indicateurs de résultats (2025)

- ▶ Taux de réussite : **100 %** (réussite totale)
- ▶ Taux d'abandon : **17.5 %**
- ▶ Taux d'insertion dans le métier visé à 2 ans : **63 %**
- ▶ Taux d'insertion global : **65 %**
- ▶ Taux d'emploi dans le métier visé : **65 %**
- ▶ Taux de satisfaction : **87.6 %**



Financement

- ▶ Formation **intégralement prise en charge par l'OPCO** dans le cadre d'un contrat d'apprentissage
- ▶ Les parcours sont rémunérés selon les tarifs en vigueur des contrats d'apprentissage – Voir [ICI](#) Variable : de 27 % à 67 % du SMIC selon année du contrat et l'âge du candidat

